

# L'agglomération tourangelle ?

Le syndicat mixte de l'agglomération tourangelle (SMAT) réunit 3 intercommunalités : Tours métropole Val de Loire, la communauté de communes Touraine-Est Vallées, ainsi que la communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre. C'est ainsi 54 communes et 297 000 habitants qui sont réunis au sein de ce périmètre.

La mission principale du SMAT est la rédaction du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT). Ce document d'urbanisme établit les orientations en matière d'aménagement du territoire pour les 20 prochaines années. Il porte sur de nombreuses thématiques : habitat, économie, environnement... afin d'établir des principes d'aménagement durables : limitation de la consommation foncière, protection des milieux naturels...

Le SCoT dispose d'une portée juridique : les documents d'urbanisme locaux (PLU) doivent notamment être compatibles avec lui, ainsi que certaines opérations d'aménagement d'ampleur.

Le SCoT est voté par le conseil syndical du SMAT, composé d'élus représentant les trois intercommunalités.

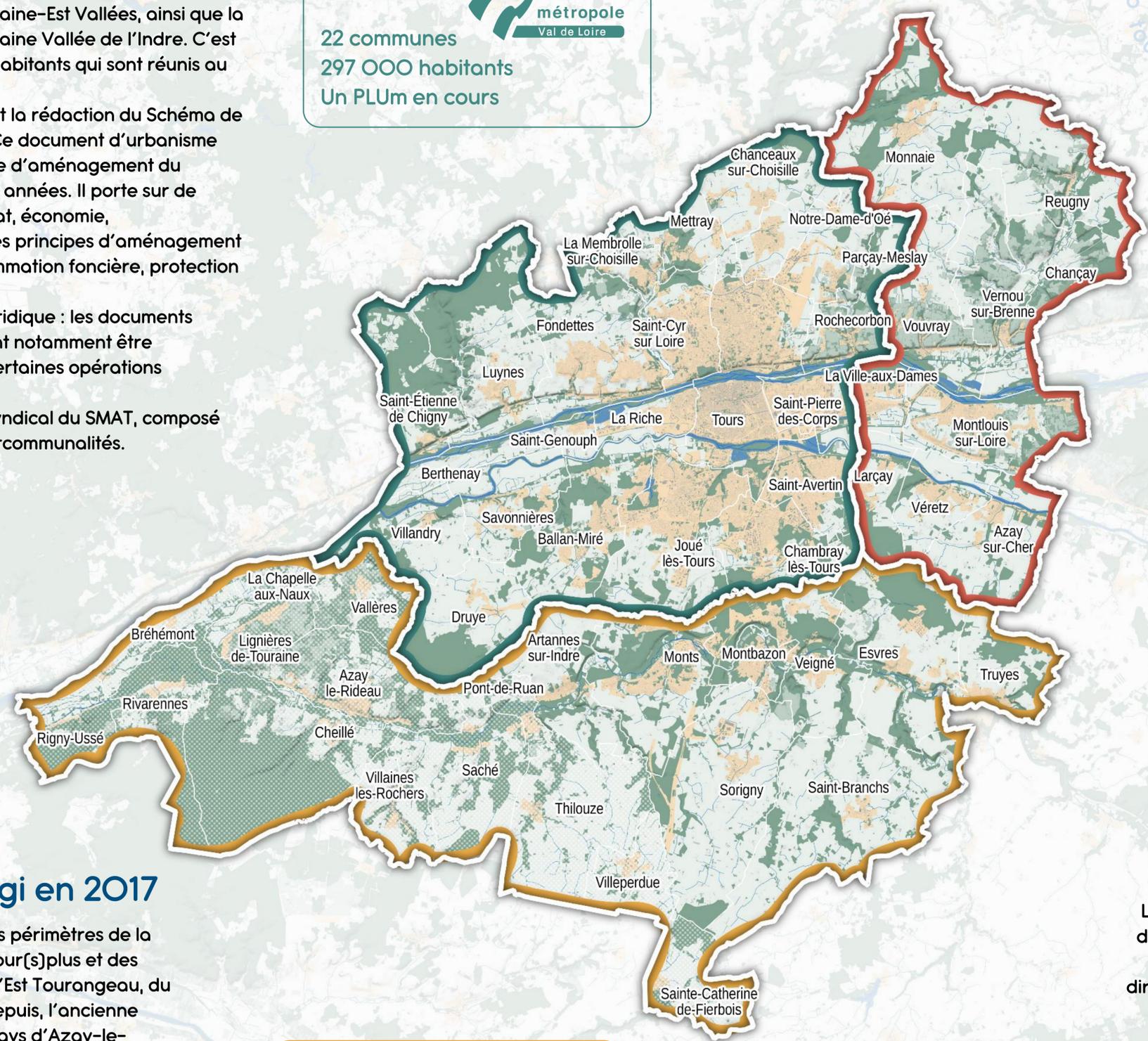


**22 communes**  
**297 000 habitants**  
**Un PLUm en cours**

**392 000 habitants**  
**3 intercommunalités**  
**54 communes**



**10 communes**  
**40 000 habitants**  
**Un PLUi en cours**



## Un périmètre élargi en 2017

Le SCoT en vigueur recouvrait les périmètres de la communauté d'agglomération Tour(s)plus et des communautés de communes de l'Est Tourangeau, du Vouvrillon et du Val de l'Indre. Depuis, l'ancienne communauté de communes du pays d'Azay-le-Rideau, ainsi que les communes de Villeperdue et Sainte-Catherine de Fierbois, ont fusionné avec la CC du Val de l'Indre pour former la CC Touraine Vallée de l'Indre et ont ainsi rejoint le périmètre du SCoT.

 Communes non-couvertes par le SCoT en vigueur



**22 communes**  
**54 000 habitants**  
**Des PLU communaux**



## L'urbanisme favorable à la santé, fil rouge de la révision

L'urbanisme et l'aménagement du territoire ont de nombreux impacts sur la santé des habitants du territoire – la santé au sens large, c'est-à-dire pas uniquement l'accessibilité à une offre de soins, mais également l'accès à un logement décent, protégé des risques et nuisances, adapté au vieillissement, proches des espaces de nature, des commerces et services et des zones d'emploi... Les élus de l'agglomération tourangelle ont fait le choix de porter cette thématique de la santé de manière transversale, afin que les choix effectués dans le SCoT aient pour premier objectif le bien-être de chacun.e.

0 5 10km

Données cartographiques : IGN – AdminExpress, BDTopo

# Un territoire accueillant

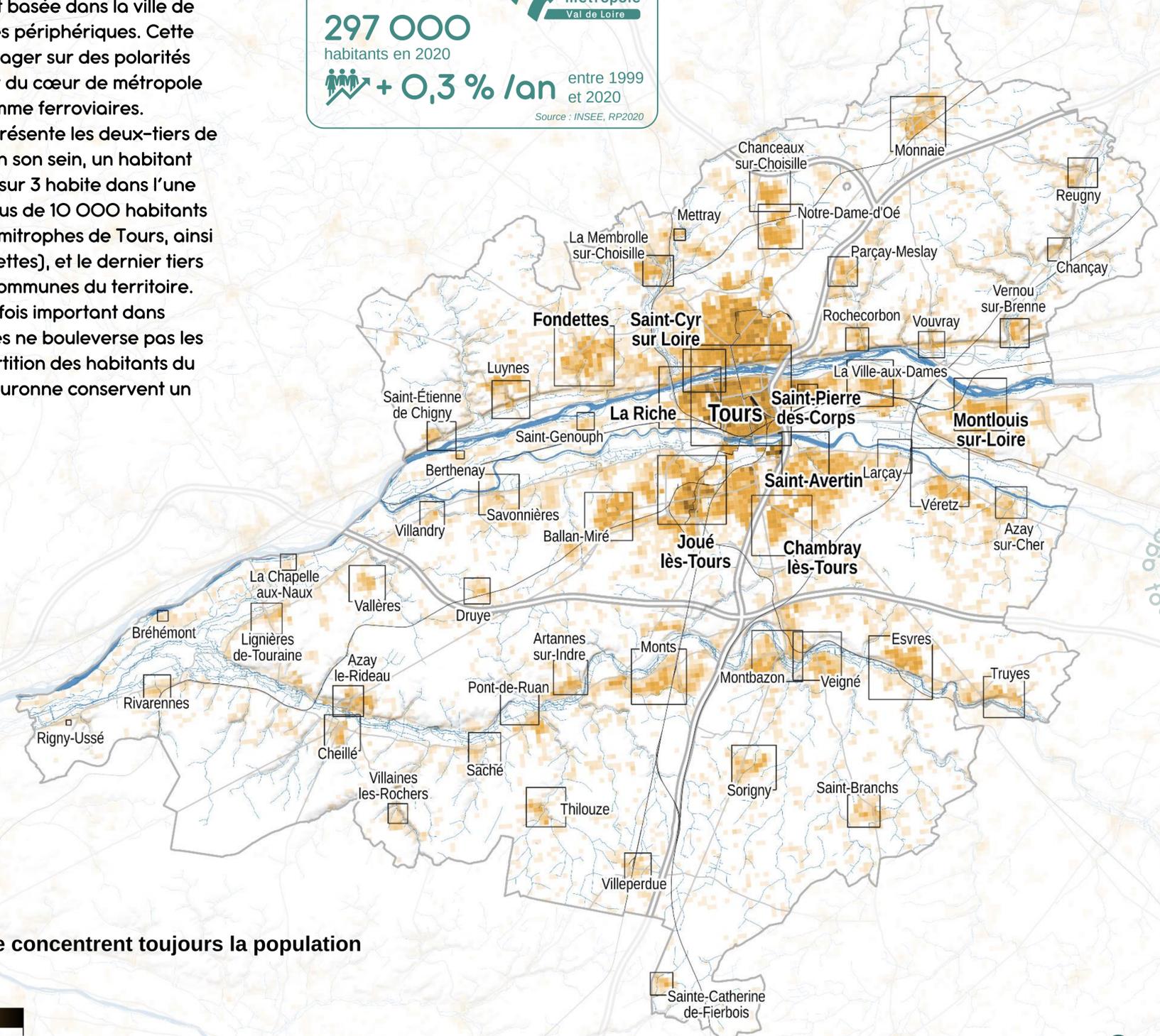
La population de l'agglomération tourangelle est en croissance constante depuis les années 1960. La concentration est historiquement basée dans la ville de Tours et ses premières communes périphériques. Cette répartition a tendance à se propager sur des polarités plus ou moins connectées autour du cœur de métropole et des axes majeurs, routiers comme ferroviaires. Aujourd'hui, l'agglomération représente les deux-tiers de la population d'Indre-et-Loire. En son sein, un habitant sur 3 habite la ville de Tours ; un sur 3 habite dans l'une des 8 communes qui comptent plus de 10 000 habitants (essentiellement les communes limitrophes de Tours, ainsi que Montlouis-sur-Loire et Fondettes), et le dernier tiers se répartissant dans les autres communes du territoire. Ainsi, l'accueil de population parfois important dans certaines communes périurbaines ne bouleverse pas les équilibres historiques de la répartition des habitants du territoire ; la ville-centre et sa couronne conservent un poids important.



Anticiper le vieillissement de la population, c'est se doter des outils pour garantir la mixité intergénérationnelle de demain !

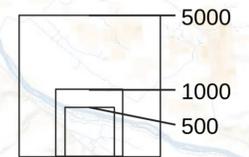
**21 %** de + 60 ans (INSEE 2021)  
 17,0% en 2010

**31 %** de -30 ans (INSEE 2021)  
 32,2% en 2010



## L'ensemble du territoire gagne des habitants...

Gain de population entre 1999 et 2020  
 INSEE, RP 1999-2020



## ...mais Tours et sa couronne concentrent toujours la population

Population par carreau de 200m  
 INSEE, FILOSOFI 2019



**Tours** 1/3 de la population  
**Communes > 10 000 habitants** 1/3 de la population  
**Communes < 10 000 habitants** 1/3 de la population



- 1/3 de la population vit à Tours
- 1/3 dans une des 8 autres communes > 10 000 hab.  
 Chambray-lès-Tours, Fondettes, Joué-lès-Tours, La Riche, Montlouis-sur-Loire, Saint-Avertin, Saint-Cyr-sur-Loire, Saint-Pierre-des-Corps
- 1/3 dans une des 45 autres communes

## Et demain ?

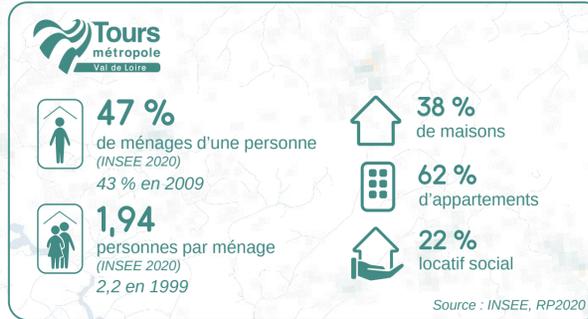
Quel accueil démographique sur le territoire ?  
 Quelle répartition au sein de l'agglomération ?  
 Comment continuer à accueillir des habitants et où ?  
 Comment assurer le maintien des populations en place ?

# Une diversité localisée

Le parc de logements sur l'agglomération tourangelle est assez diversifié pour accueillir différents types de ménages et faciliter le parcours résidentiel sur l'agglomération. La répartition est, en revanche, assez concentrée dans la ville de Tours et le cœur métropolitain, ou sur des communes spécifiques qui offrent une palette d'habitat variée. La taille des ménages est très disparate entre les communes polarisantes et des espaces plus périurbains où la maison de 5 pièces et plus est toujours le produit le plus développé. La diversification de l'habitat est à amplifier pour améliorer la rotation des ménages sur un espace métropolitain attractif et dont l'influence dépasse les frontières de l'agglomération et du département.

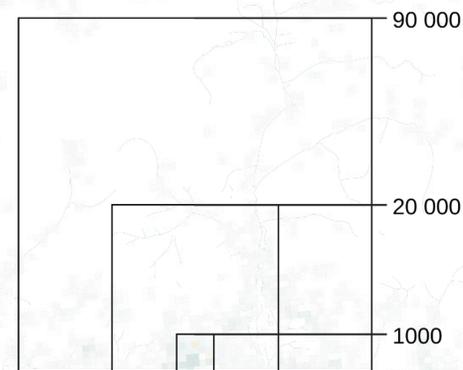


Diversifier l'offre de logement, c'est accompagner les parcours de vie et garantir le bien-vieillir !

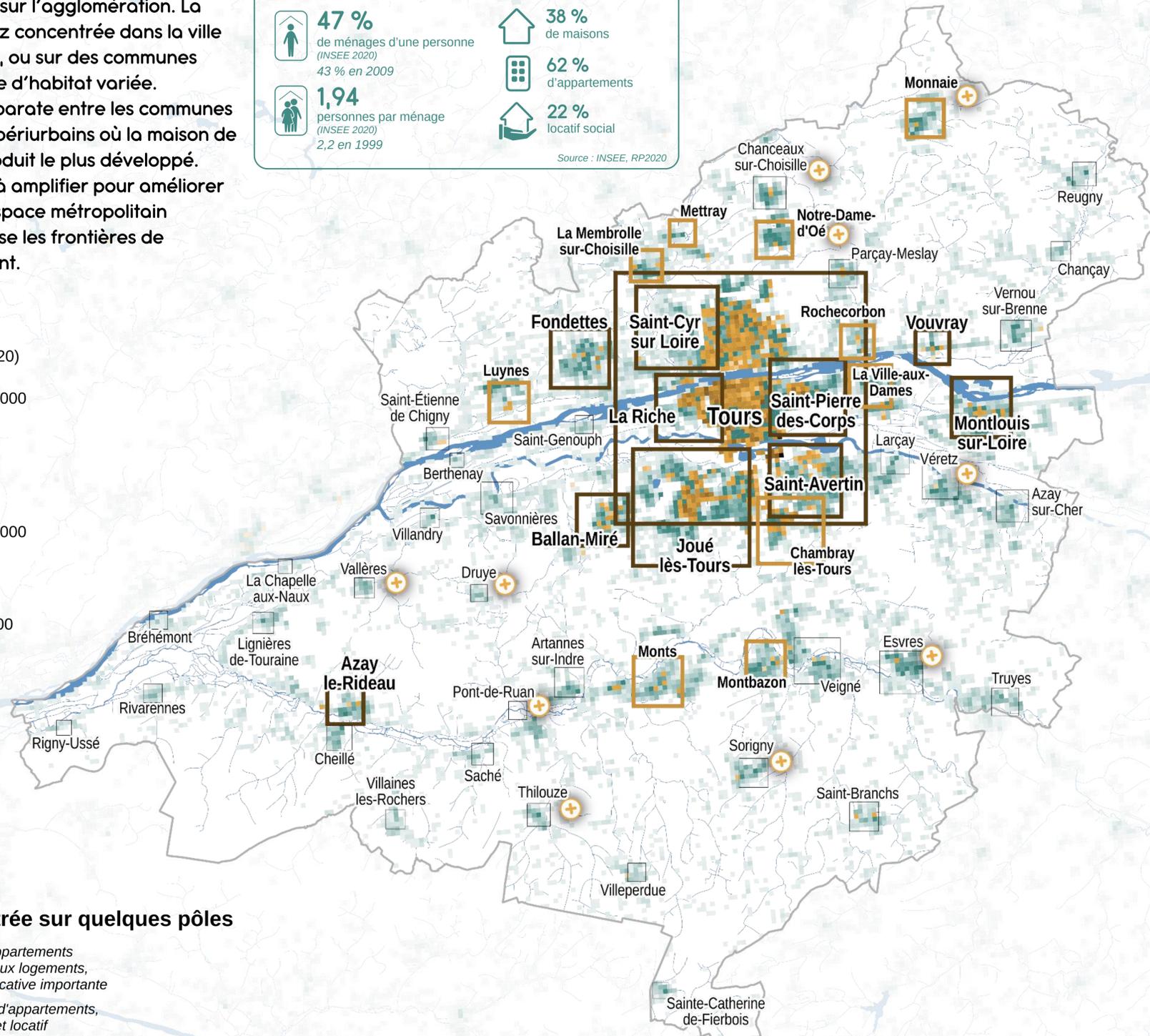
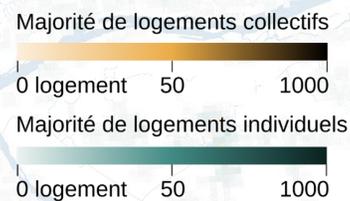


## Parc de logement

Nombre de logements par commune (2020)  
INSEE, RP 2020



Nombre de logements par carreau de 200x200m  
INSEE, FILOSOFI 2019

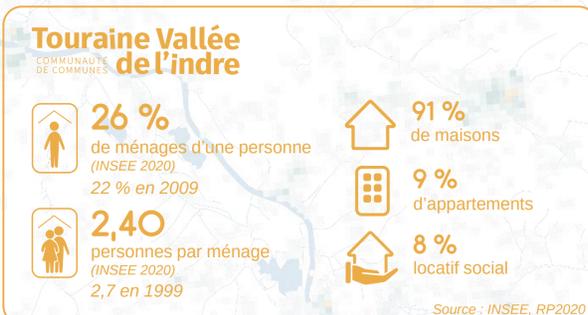


## Une offre diversifiée concentrée sur quelques pôles

- Parc diversifié** Plus de 50% d'appartements parmi les nouveaux logements, offre sociale et locative importante
- Parc assez diversifié** Entre 10 et 20% d'appartements, petit parc social et locatif
- Parc peu diversifié** Plus de 90% de maisons et/ou moins de 10% de logements sociaux

## Une forte croissance de certaines communes de (très) grande couronne

Taux de croissance du nombre de logements supérieur à 2%/an entre 1999 et 2020



## Et demain ?

Quelle production de logements ? Quelles typologies d'habitat produire et où ? Comment améliorer le parcours résidentiel sur tout le territoire ? Comment faciliter la rotation des ménages au sein de l'agglomération ?

# Une « métropolarisation »

La dynamique de l'emploi de l'agglomération tourangelle fait office d'exception sur le département d'Indre-et-Loire. La métropole polarise la concentration d'emplois et continue d'être attractive, quand le reste du territoire perd des emplois. Le centre urbain attire les actifs des autres intercommunalités, qu'elles soient comprises dans le périmètre du SMAT ou non.

Les flux domicile-travail sont fortement orientés vers le cœur métropolitain, que ce soit depuis les intercommunalités voisines de l'agglomération mais aussi depuis tout le département.

En lien avec la desserte et les modes de transports, la place des activités est un sujet majeur pour le territoire. Entre sphère productive et présente, la localisation des activités, des emplois et des actifs doit être analysée pour continuer à bien organiser la fonctionnalité de l'agglomération tourangelle.



Garantir l'accès à un emploi de proximité, c'est moins de temps passé dans les transports !

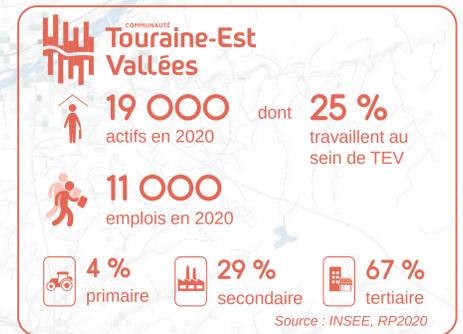
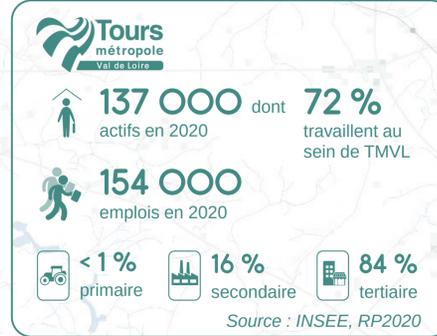
**28 minutes**

de trajet en moyenne pour se rendre au travail (EMC<sup>2</sup> 2019)

Avec de fortes disparités : 26 minutes pour les habitants de TMVL, 30 minutes pour ceux de TEV ; 40 minutes pour ceux de TVI

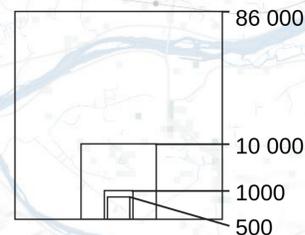
**2 millions de km**

parcourus chaque jour en voiture pour se rendre au travail sur le territoire (EMC<sup>2</sup> 2019)

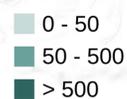


## Répartition des emplois au lieu de travail

Emplois par commune  
INSEE, RP 2020



Estimation du nombre d'emplois par carreau de 200x200m  
INSEE-Etalab, Geosirene 2024, traitement LBDE



## Quelques communes polarisantes

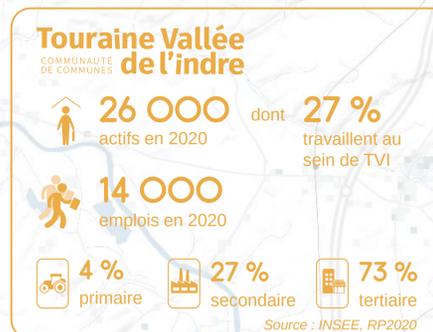
**Vouvray** Communes comptant davantage d'emplois que d'actifs  
INSEE, RP 2020

## Des flux quasi-exclusivement dirigés vers la métropole

Flux domicile-travail entre EPCI du SMAT  
INSEE, RP 2020



Données cartographiques : IGN - AdminExpress, BDTopo



**178 000**  
emplois en 2020

**+ 0,3% /an**  
entre 2009 et 2020

Indre-et-Loire (hors SMAT) : -0,16%  
Centre Val de Loire : -0,20%

**37 000**

actifs viennent travailler depuis l'extérieur du territoire dont 32 000 vers Tours Métropole Val de Loire

## Et demain ?

Quelle répartition de l'emploi sur le territoire ? Pour la sphère productive ? Pour la sphère présente ? Comment maintenir une diversité d'emplois ? Comment gérer les déplacements domicile-travail de demain ?

# Des polarités équipées

La métropole de Tours forme une polarité de rang national, et possède ainsi des équipements d'envergure métropolitaine : université, CHU, palais des congrès, gare TGV... La ville centre et sa couronne jouent ainsi un rôle qui dépasse les limites administratives de l'agglomération tourangelle. Pour autant, le reste du territoire est loin d'être dépourvu d'équipements et services, répondant au quotidien des habitants.

La répartition des équipements, commerces et services sur le territoire laisse apparaître des logiques de bassin de vie : un cœur métropolitain dense et bien équipé ; une continuité de pôles de taille intermédiaire le long de la vallée de l'Indre (Monts - Montbazon - Veigné - Esvres) ; une véritable polarité formée par Azay-le-Rideau, au cœur d'un bassin plus rural ; des villes plus isolées telles Monnaie ou Sorigny...

La localisation de ces commerces et services doit aussi être analysée à une échelle plus locale : entre centralités historiques, zones périphériques, sites de proximité ou de flux, les enjeux ne sont pas les mêmes ! Entre revitalisation des centralités, requalification des zones vétustes, et proposition d'une offre adaptée aux modes de vie des habitants du territoire, un équilibre est à trouver dans la localisation des différentes fonctions qui font la ville.

## Typologies et niveaux de services

- Niveau 1 Présence de base, mais incomplète
- Niveau 2 Diversité d'équipements et de services, réponses aux besoins courants
- Niveau 3 Présence d'équipements structurants et/ou de services spécialisés

### Commerce

INSEE - BPE, Pivadis

- 1  Boulangerie, supérette
- 2  Supermarché, commerces spécialisés
- 3  Achats exceptionnels (habillement, maison...), en centre-ville ou en zone commerciale

### Éducation

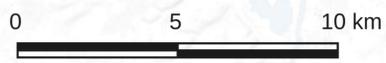
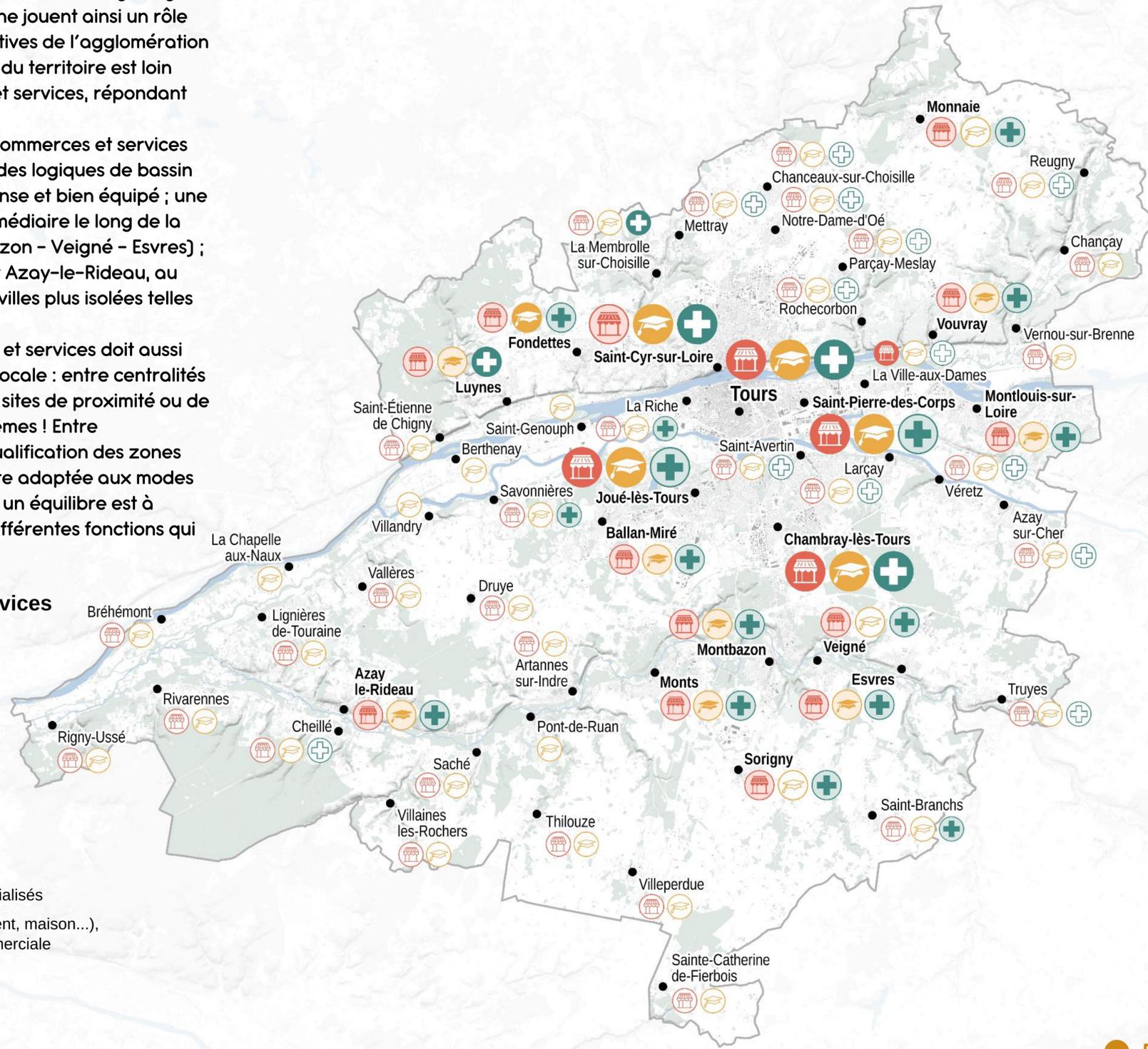
Ministère de l'Éducation nationale

- 1  École primaire
- 2  Collège
- 3  Lycée, enseignement supérieur

### Santé

FINESS - Ministère de la Santé

- 1  Médecin, pharmacie
- 2  Maison de santé, spécialistes, laboratoire, centre d'imagerie
- 3  Centre hospitalier, clinique



Proposer une offre d'équipement et de services à proximité des zones d'habitat, c'est favoriser les mobilités douces, et lutter contre la sédentarité et l'isolement !



## ● Et demain ?

Comment s'assurer d'un maillage fin en équipements et services ? Où localiser les implantations commerciales, dans une optique de revitalisation des centralités ? Quelle évolution des grandes zones monofonctionnelles en périphérie de Tours ?

# Un territoire d'exception

Le territoire de l'agglomération tourangelle regroupe une variété de paysages qui forment autant d'entités bien distinctes à l'identité propre : les vallées de la Loire, du Cher et de l'Indre, les côteaux le long de ces trois cours d'eau, les varennes, les plateaux agricoles...

La renommée du Val de Loire, dont la valeur est reconnue au titre du patrimoine mondial par l'UNESCO, contribue à l'attractivité touristique du territoire. Les nombreux châteaux et autres sites troglodytiques sont autant de sites qui attirent chaque année de nombreux touristes. Le parc naturel régional (PNR) Loire Anjou Touraine fait partie des acteurs du territoire qui portent une vision durable de la valorisation du cadre de vie, au bénéfice des habitants, de l'environnement comme des visiteurs.

La répartition géographique des atouts patrimoniaux fait de l'agglomération tourangelle un territoire d'exception où chaque unité y trouve son compte et ses particularités. La complémentarité des milieux et de ses composantes permet de répartir de façon équilibrée les paysages singuliers et de permettre à chaque espace de valoriser un cadre de qualité.

## Caractéristiques patrimoniales, touristiques et paysagères

- Val de Loire Patrimoine mondial
- Site UNESCO
- Zone tampon
- Parc naturel régional Loire Anjou Touraine

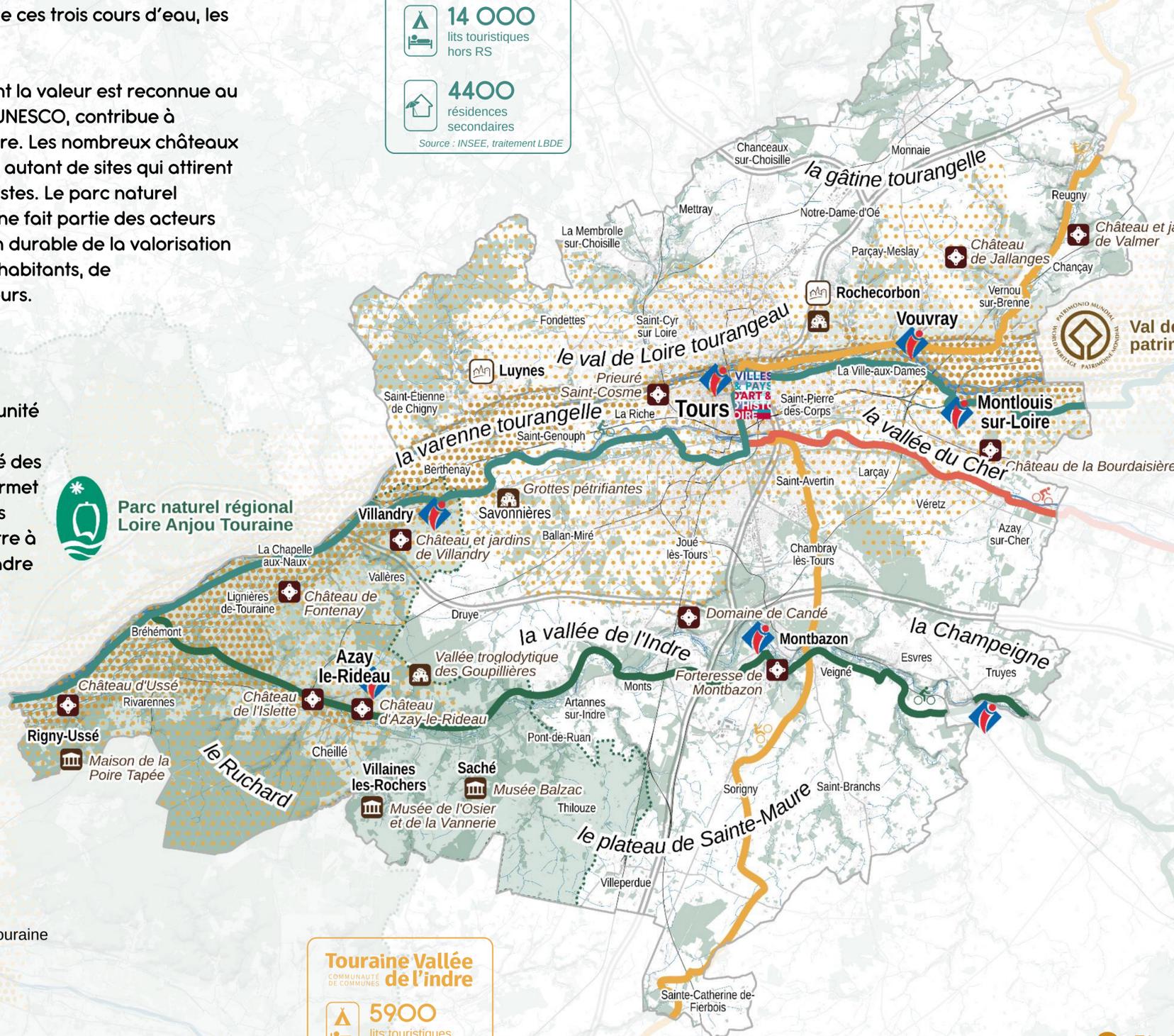
- Bureaux d'information touristique
- Ville d'art et d'histoire
- Petites cités de caractère
- Musées
- Principaux monuments historiques ouverts à la visite
- Sites troglodytiques
- La Loire à vélo
- L'Indre à vélo
- Le Cher à vélo
- Saint-Jacques à vélo



Données cartographiques : IGN – AdminExpress, BDTopo



Prendre soin des paysages, c'est permettre à chacun de disposer d'un cadre de vie de qualité au quotidien !



50% du territoire concerné par le site UNESCO

21 400 lits touristiques  
hôtels, campings... hors résidences secondaires

## Et demain ?

Comment prendre en compte les paysages dans l'aménagement ? Comment permettre un développement touristique mesuré et raisonné par rapport à la protection des milieux ? Comment prendre soin de l'ensemble du territoire pour tous les habitants, au-delà des sites emblématiques ?



paysage et patrimoine



# Un socle environnemental riche

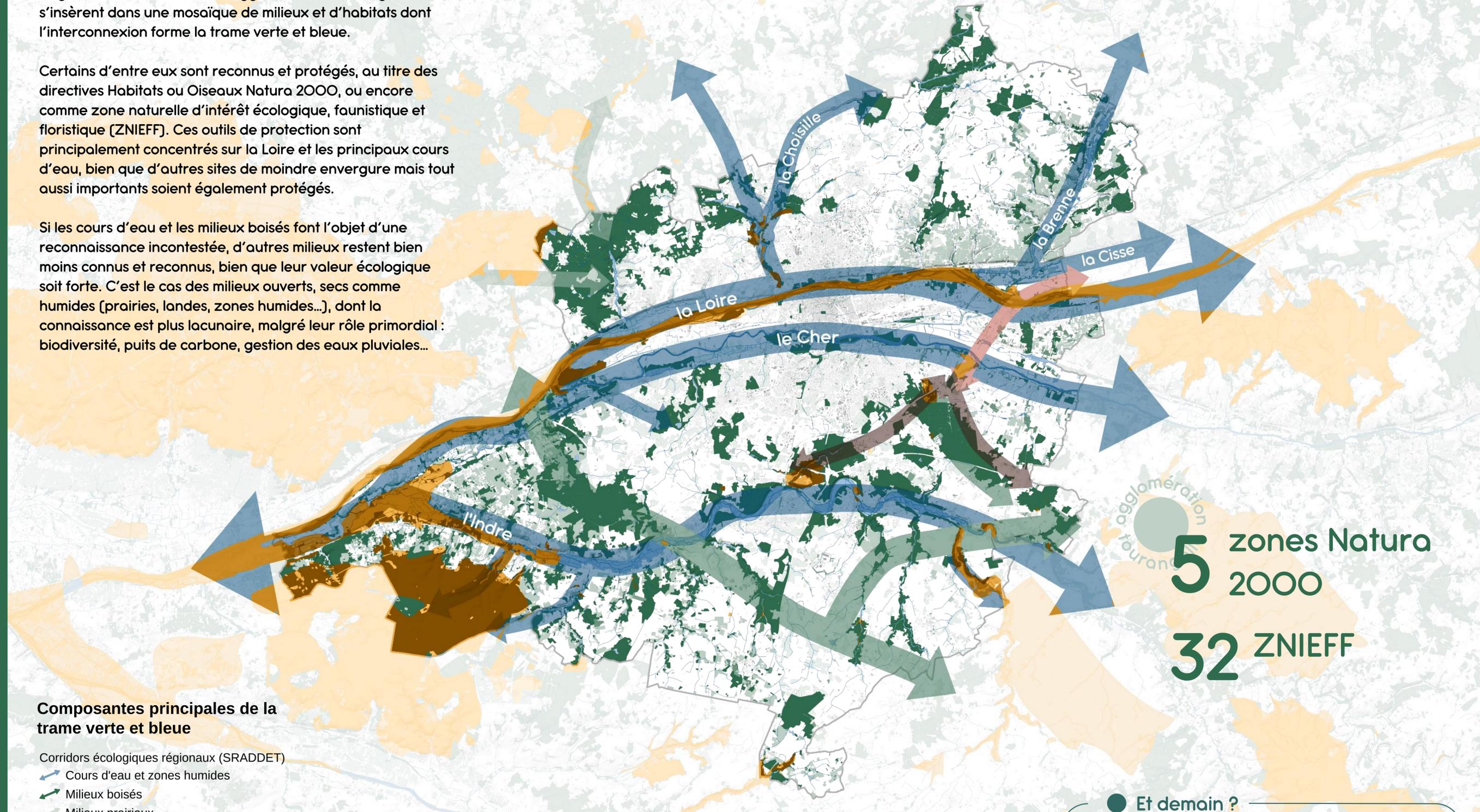
Le territoire est façonné par les vallées de la Loire, du Cher et de l'Indre, trois cours d'eau dont l'importance dépasse largement les frontières de l'agglomération tourangelle. Ils s'insèrent dans une mosaïque de milieux et d'habitats dont l'interconnexion forme la trame verte et bleue.

Certains d'entre eux sont reconnus et protégés, au titre des directives Habitats ou Oiseaux Natura 2000, ou encore comme zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF). Ces outils de protection sont principalement concentrés sur la Loire et les principaux cours d'eau, bien que d'autres sites de moindre envergure mais tout aussi importants soient également protégés.

Si les cours d'eau et les milieux boisés font l'objet d'une reconnaissance incontestée, d'autres milieux restent bien moins connus et reconnus, bien que leur valeur écologique soit forte. C'est le cas des milieux ouverts, secs comme humides (prairies, landes, zones humides...), dont la connaissance est plus lacunaire, malgré leur rôle primordial : biodiversité, puits de carbone, gestion des eaux pluviales...



Préserver les milieux naturels, c'est bénéficier des services écosystémiques et garantir un accès à la nature pour tous !



agglomération  
tourangelle  
5 zones Natura  
2000  
32 ZNIEFF

## Composantes principales de la trame verte et bleue

Corridors écologiques régionaux (SRADDET)

- Cours d'eau et zones humides
- Milieux boisés
- Milieux prairiaux
- Pelouses et landes sèches à humides sur sols acides
- Pelouses et lisières sèches sur sols calcaires

Réservoirs de biodiversité

- Milieux boisés
- Milieux ouverts
- Milieux aquatiques
- Milieux humides

Socle

- Milieux boisés
- Milieux ouverts
- Milieux aquatiques
- Milieux humides

Natura 2000, arrêtés de protection de biotope, ZNIEFF, espaces naturels sensibles

0 5 10 km

## Et demain ?

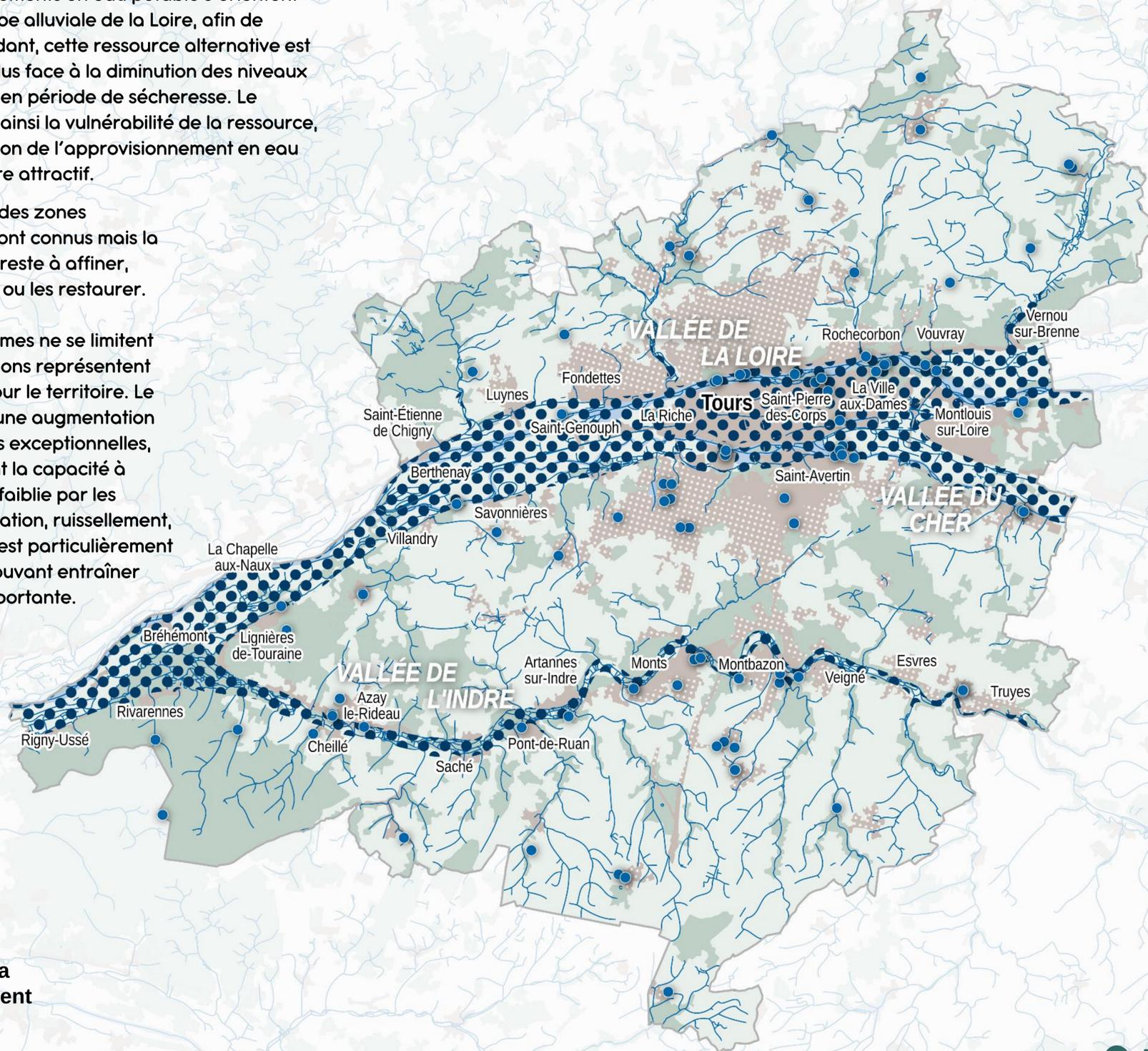
Quelle protection des corridors et réservoirs de biodiversité ? Comment mieux prendre en compte les milieux ouverts ? Comment protéger la nature « ordinaire », en dehors des grandes entités remarquables ?

# L'eau, ressource et risque

La croissance démographique ne s'est pas faite sans un accroissement de la pression sur la ressource en eau. Historiquement dépendants de la nappe du Cénomaniens, les prélèvements en eau potable s'orientent désormais davantage vers la nappe alluviale de la Loire, afin de préserver le Cénomaniens. Cependant, cette ressource alternative est également vulnérable, d'autant plus face à la diminution des niveaux d'étiage observée chaque année en période de sécheresse. Le changement climatique accentue ainsi la vulnérabilité de la ressource, posant la question de la sécurisation de l'approvisionnement en eau potable d'un territoire qui demeure attractif.

Plantation de haies, préservation des zones humides... les enjeux et solutions sont connus mais la connaissance précise des milieux reste à affiner, dans le but de mieux les protéger ou les restaurer.

Les événements climatiques extrêmes ne se limitent pas aux sécheresses : les inondations représentent également un risque important pour le territoire. Le changement climatique entraîne une augmentation de la fréquence des précipitations exceptionnelles, qui se confrontent à un milieu dont la capacité à absorber ces précipitations est affaiblie par les activités humaines (imperméabilisation, ruissellement, érosion...). Le cœur métropolitain est particulièrement exposé, la rupture d'une digue pouvant entraîner des événements d'une gravité importante.



Veiller à ne pas augmenter l'exposition des populations au risque, c'est garantir la sécurité de chacun quel que soit son lieu de vie !

**37 %**  
de la population vit en zone inondable

**51 %**  
en zone d'aléa fort retrait-gonflement des argiles

## Zones concernées par un aléa inondation ou retrait/gonflement des argiles

- Cours d'eau
- Captages d'eau potable
- Zones concernées par un plan de prévention des risques d'inondation
- Zones bâties soumises à un aléa fort de retrait / gonflement des argiles

0 5 10 km

Données cartographiques : IGN – AdminExpress, BDTopo

### ● Et demain ?

Comment limiter l'impact de l'urbanisation sur la ressource en eau ? Quelle acceptabilité des prélèvements en eau potable face à une ressource qui diminue ? Quelle stratégie pour des aménagements résilients en zone inondable ?

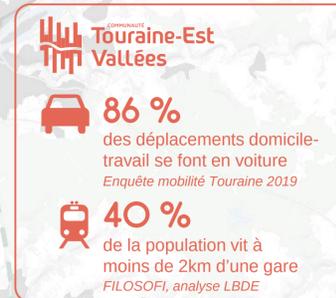
# Au croisement des axes

Le territoire de l'agglomération tourangelle est bien doté en infrastructures de transport, qu'elles soient routières (autoroutes, réseau secondaire) ou ferroviaires (lignes classiques, ligne à grande vitesse).

Ces infrastructures sont le support d'une offre de transport collectif complète mais hétérogène, entre les communes bénéficiant du réseau Fil bleu et celles reposant sur des lignes de car Rémi ou encore des lignes de train dont le niveau de desserte est très disparate selon les axes. La part de la voiture reste ainsi très importante, malgré des déplacements polarisés vers la métropole.

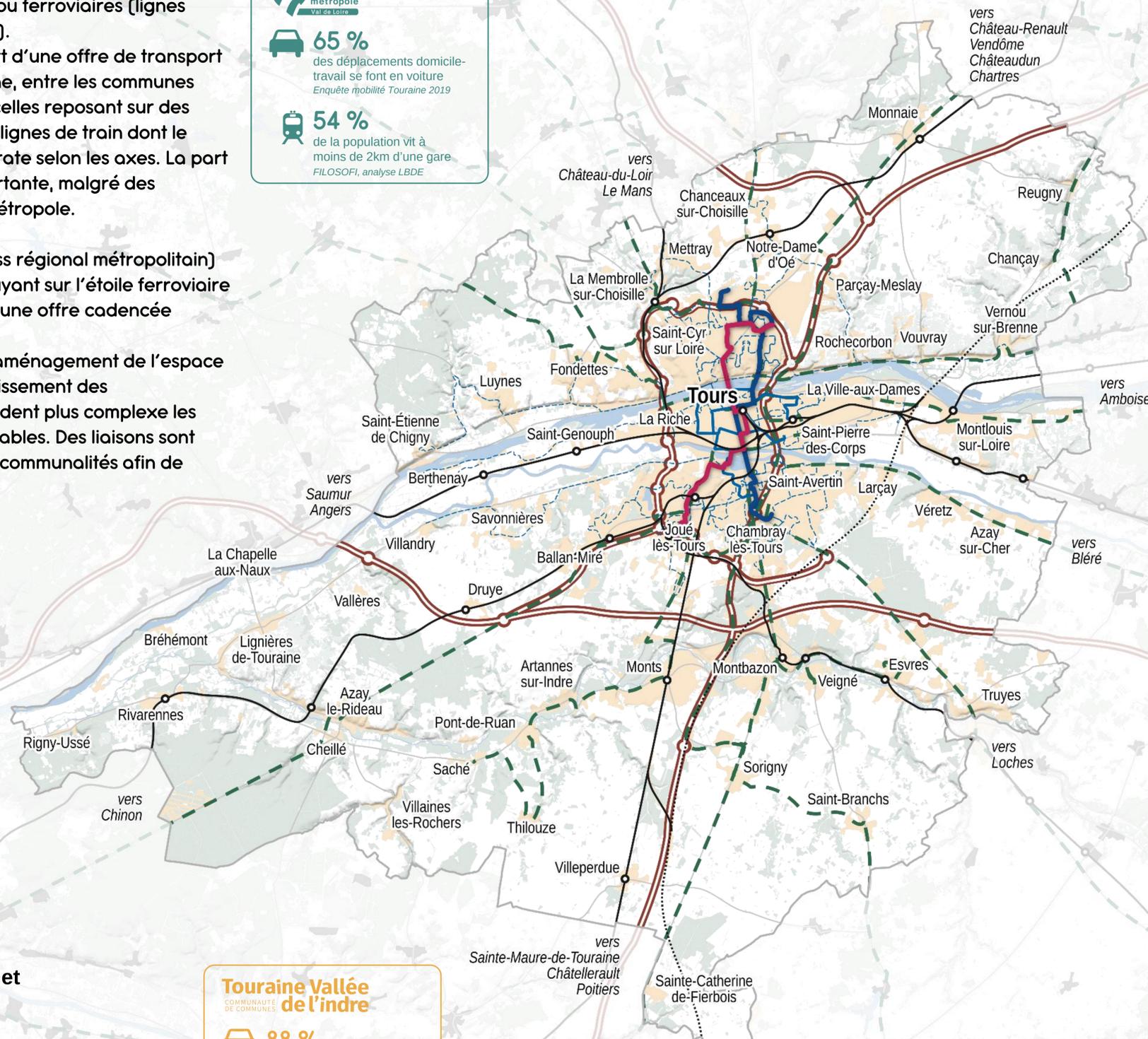
Le projet de SERM (service express régional métropolitain) vise à articuler la desserte s'appuyant sur l'étoile ferroviaire et autoroutière, afin de proposer une offre cadencée attractive.

Enfin, à une échelle plus locale, l'aménagement de l'espace public, ainsi que le difficile franchissement des infrastructures et des fleuves, rendent plus complexe les mobilités douces, notamment cyclables. Des liaisons sont projetées par les différentes intercommunalités afin de former un véritable réseau.



Proposer une offre alternative à la voiture, c'est permettre à ceux qui n'en ont pas de se déplacer, et diminuer les nuisances liées à son utilisation !

**1 ménage sur 5**  
n'a pas de voiture



## Principaux axes de mobilités et lignes de transports

- Autoroutes / périphérique et échangeurs
- Voies ferrées et gares
- Ligne à grande vitesse
- Réseau urbain Fil bleu
- Tramway et Tempo
- Lignes principales
- Lignes périurbaines
- Réseau interurbain Rémi

0 5 10 km

Données cartographiques : IGN - AdminExpress, BDTopo

## Et demain ?

Quelles conséquences du SERM sur l'urbanisation et l'organisation du territoire ? Quelle évolution des polarités autour des gares ? Quel modèle de mobilités inventer pour les zones les moins denses ? Quelles alternatives développer ?

# Une économie productive

En dehors des zones résidentielles et mixtes, tout un pan de l'économie a des besoins fonciers très spécifiques.

Les espaces dédiés à l'agriculture occupent plus de 41 % du territoire, avec des pratiques variées : des plateaux occupés par des grandes cultures (céréales, oléagineux), des coteaux viticoles, des prairies...

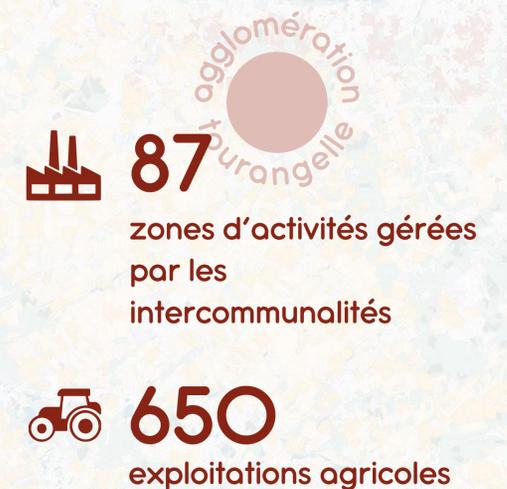
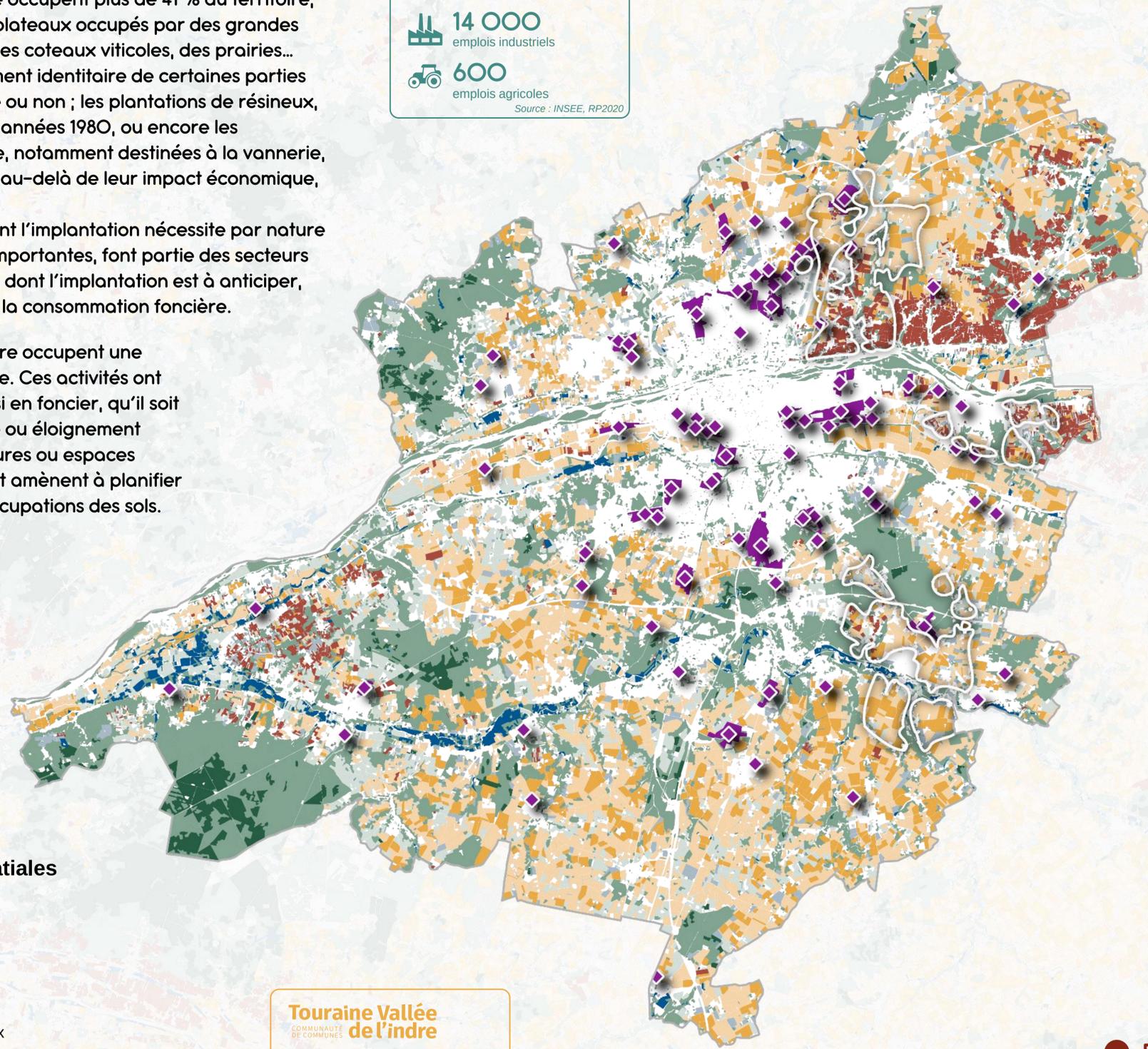
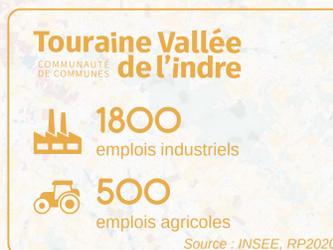
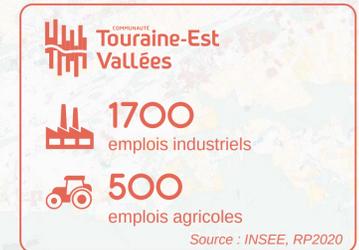
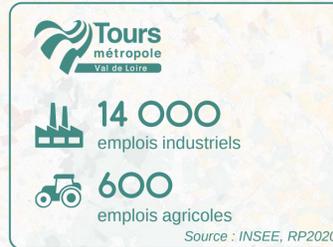
La forêt forme également un élément identitaire de certaines parties du territoire, qu'elle soit exploitée ou non ; les plantations de résineux, issues d'opérations sylvicoles des années 1980, ou encore les peupleraies de la vallée de l'Indre, notamment destinées à la vannerie, constituent autant d'activités qui, au-delà de leur impact économique, façonnent le paysage.

Enfin, les activités industrielles, dont l'implantation nécessite par nature des emprises dédiées et parfois importantes, font partie des secteurs fortement générateurs d'emplois, dont l'implantation est à anticiper, dans un contexte de limitation de la consommation foncière.

Les secteurs primaire et secondaire occupent une place particulière dans le paysage. Ces activités ont des besoins en ressources et aussi en foncier, qu'il soit artificialisé ou pas. Leur proximité ou éloignement avec d'autres milieux, infrastructures ou espaces résidentiels les rend particuliers et amènent à planifier la gestion de ces économies et occupations des sols.



Préserver du foncier spécifique, c'est permettre aux activités industrielles nuisantes d'être éloignées des habitations et préserver la capacité de production alimentaire du territoire !



## Principales composantes spatiales des secteurs primaire et secondaire

- Espaces agricoles  
 RPG 2022
- Prairies et fourrages
  - Céréales
  - Colza, tournesol et autres oléagineux
  - Vignes, vergers et maraîchage
  - Zones agricoles protégées

- Bois et forêts  
 IGN, BDForêt V2
- Feuillus
  - Résineux
  - Peupliers

- ◆ Zones d'activités économiques  
 TMVL, TEV, TVI



Données cartographiques : IGN – AdminExpress, BDTopo

## ● Et demain ?

Quelle part de foncier réserver à des activités industrielles nuisantes ? Comment protéger la diversité des économies agricoles ? Quelles orientations en matière de gestion sylvicole ? Quelle priorité pour les espaces productifs ?

# Des sols de qualité ?

Le socle géologique du territoire est diversifié, entraînant de fait une variété de sols. L'analyse de l'aptitude agricole des sols, évaluée en fonction de la nature des sols, laisse apparaître des points de conflits, où l'urbanisation menace des terres agricoles à fort potentiel.

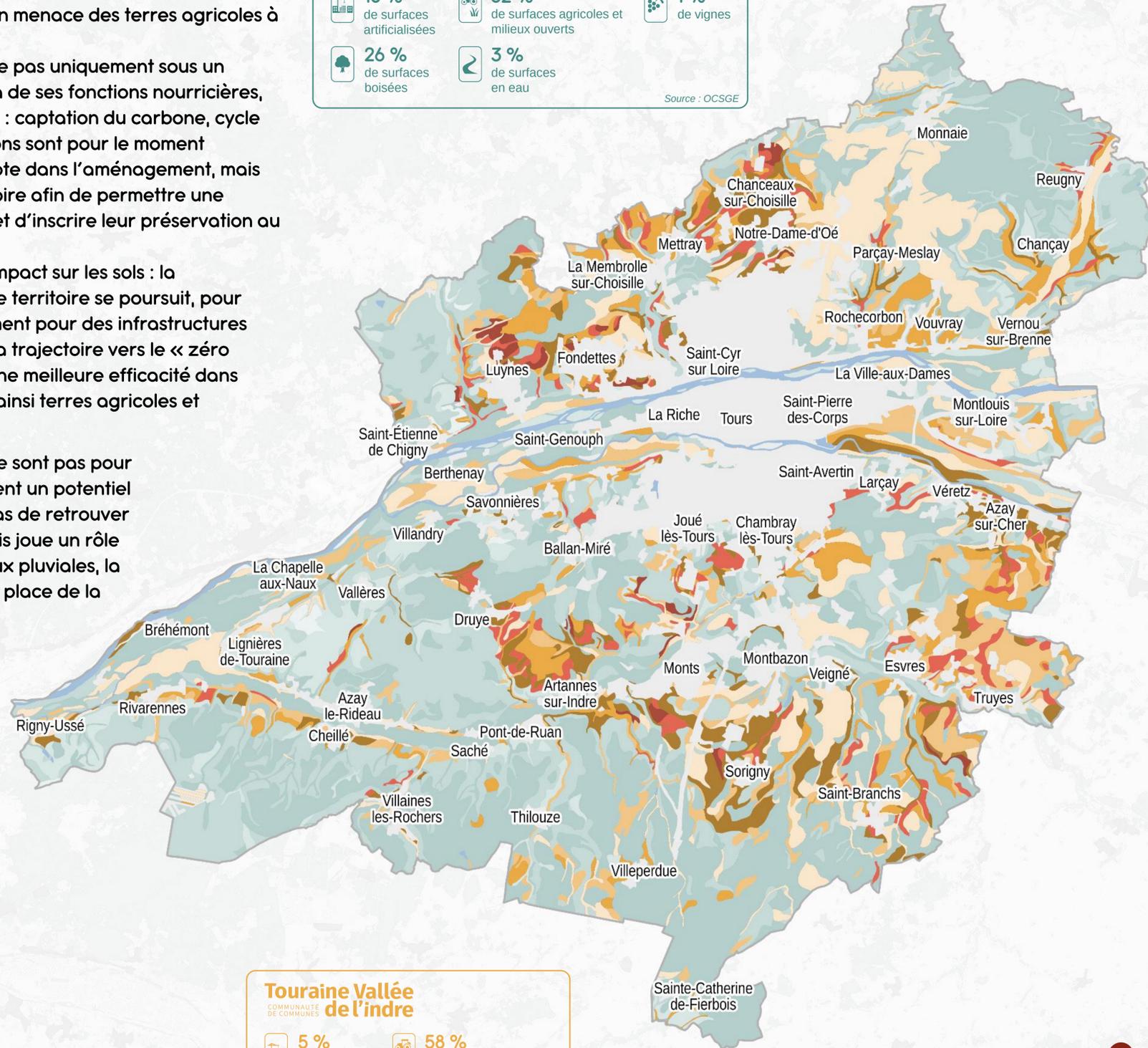
Mais la qualité des sols ne s'évalue pas uniquement sous un prisme agricole ! En effet, au-delà de ses fonctions nourricières, un sol vivant a de nombreux rôles : captation du carbone, cycle de l'eau, biodiversité... Ces fonctions sont pour le moment méconnues et peu prises en compte dans l'aménagement, mais des initiatives ont lieu sur le territoire afin de permettre une meilleure connaissance des sols, et d'inscrire leur préservation au cœur des projets.

L'urbanisation a en effet un fort impact sur les sols : la « consommation d'espace » sur le territoire se poursuit, pour l'habitat, l'économie, mais également pour des infrastructures (LGV, élargissement de l'A10...). La trajectoire vers le « zéro artificialisation nette » implique une meilleure efficacité dans notre usage des sols, préservant ainsi terres agricoles et naturelles.

Les sols urbains, déjà remaniés, ne sont pas pour autant dénués d'intérêt ; ils recèlent un potentiel de renaturation, qui ne permet pas de retrouver la qualité d'un sol « originel » mais joue un rôle important dans la gestion des eaux pluviales, la lutte contre les îlots de chaleur, la place de la nature en ville...



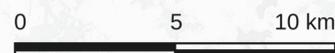
Préserver des sols vivants, c'est lutter contre les îlots de chaleur, le ruissellement et garantir l'accès à une nature de proximité !



## Cartographie des sols selon leur aptitude agricole

Aptitude des sols agricoles  
INRA, CA37

- Eau libre
- Sols remaniés par l'homme
- Sols à très faibles potentiels
- Sols à faibles potentiels
- Sols à potentiels très limités
- Sols à potentiels limités
- Sols à assez bonnes potentialités
- Sols à bonnes potentialités
- Sols à potentialités bonnes à très bonnes
- Sols à très bonnes potentialités
- Sols à hautes potentialités
- Sols à très hautes potentialités



**1156 ha** consommés entre 2011 et 2021  
(portail de l'artificialisation des sols / Cerema\*)

- Soit l'équivalent de :
- 6 fois le bourg de Monnaie
  - 17 fois le parc de la Gloriette (Tours)
  - 8 fois Isoparc (Sorigny)
  - 100 fois la Petite Madeleine (Chambray-lès-Tours)
  - 200 fois le jardin botanique (Tours)

### ● Et demain ?

Quelle prise en compte de la qualité des sols dans l'aménagement ? Comment améliorer la connaissance autour de ces enjeux ? Quelle gouvernance de la renaturation en milieu urbain ?